

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

CABINET *Wiff*

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
FORESTIERE *K*

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Cahier de charges particulier

relatif à la convention d'aménagement et de transformation conclue entre le Gouvernement de la République du Congo et la société MOKABI S.A pour la mise en valeur de l'Unité Forestière d'Aménagement Mokabi-Dzanga, située dans la zone II (Ibenga-Motaba) du secteur forestier nord.

Article premier L'organigramme général de la société, joint en annexe, se présente de la manière suivante :

- Un poste de Directeur Général ;
- Une Direction d'Exploitation ;

La Direction d'exploitation comprend :

- un service d'exploitation forestière ;
- un service de transformation de bois ;
- un service administratif et financier ;
- une cellule d'aménagement.

Article 2 La société s'engage à recruter les diplômés sans emploi en foresterie.

Article 3 La Société s'engage, à qualification, compétence et expérience égales, à recruter en priorité les travailleurs et les cadres de nationalité congolaise.

La société s'engage en outre à financer la formation des travailleurs, à travers l'organisation des stages au niveau local ou à l'étranger.

A cet effet, elle doit faire parvenir, chaque année, à la Direction Générale de l'Economie Forestière, le programme de formation.

Article 4 La Société s'engage à poursuivre la construction pour ses travailleurs, de la base-vie, comprenant :

- une infirmerie ;
- un économat ;
- une école ;
- un système d'adduction d'eau potable avec des points de distribution ;

La base-vie en matériaux durable selon les normes d'urbanisme devra être électrifiée et dotée d'une antenne parabolique.

La Société s'engage également à construire une case de passage équipée et meublée pour les agents des eaux et forêts, selon un plan présenté par la Direction Générale de l'Economie Forestière.

Elle s'engage en outre à appuyer les populations à développer les activités agropastorales autour de la base-vie.

Article 5 : Le montant des investissements se chiffre à FCFA 7.691.310.947, dont 2.200.000.000 FCFA d'investissements prévisionnels, définis en fonction des objectifs à atteindre, aussi bien en matière de production de grumes que de transformation de bois, sur une période de 5 ans, et 5.491.310.947 FCFA d'investissements déjà réalisés.

Article 6 : Le calendrier technique de production et de transformation des grumes se présente comme suit :

Désignation		2005	2006	2007
Production grumes	Volume-fût	145.000	157.500	157.500
	Volume commercialisable	101.500	110.250	110.250
Grumes exportées		40.600	33.075	16.540
Grumes entrées usines		60.900	77.175	93.710
Productions sciages		18.270	23.152	28.113
Sciages verts		17.300	21.994	26.707
Sciages séchés			1.000	3.000

S'agissant de la production des grumes, le volume commercialisable représente 70% du volume-fût

Après l'élaboration du plan d'aménagement durable de l'Unité Forestière d'Aménagement, des nouvelles prévisions de production seront établies, ainsi qu'un nouveau calendrier de production.

Article 7 : La coupe annuelle sera de préférence d'un seul tenant. Toutefois, elle pourrait être répartie en un ou plusieurs tenants dans les zones d'exploitation difficile tels que les montagnes ou les marécages.

Article 8 : Les essences prises en compte pour le calcul de la taxe forestière sont celles indiquées par les textes réglementaires en matière forestière en vigueur.

Article 9 : Les diamètres minima d'abattage sont ceux fixés dans les textes réglementaires en matière forestière en vigueur.

Article 10 : La création des infrastructures routières dans l'unité forestière d'aménagement ne devra nullement donner lieu à l'installation anarchique des

villages et campements, plus ou moins permanents, dont les habitants sont souvent responsables de la dégradation des écosystèmes forestiers tels que les défrichements anarchiques, le braconnage, les feux de brousse.

Toutefois, lorsque la nécessité se fera sentir, l'installation de nouveaux villages et campements le long des routes et pistes forestières ne pourra avoir lieu qu'avec l'autorisation de l'Administration des Eaux et Forêts, après une étude d'impact sur le milieu, conjointement menée avec les autorités locales.

Article 11 : Les activités agropastorales seront entreprises autour des bases-vies des travailleurs, afin de contrôler les défrichements et d'assurer l'utilisation rationnelle des terres.

Ces activités seront réalisées suivant un plan approuvé par la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Likouala, qui veillera au suivi et au contrôle de celui-ci.

Article 12 : Conformément aux dispositions de l'article 19 de la convention, la Société s'engage à livrer le matériel suivant et à réaliser les travaux ci-après au profit des collectivités et des populations locales de l'Administration Forestière.

A.- Contribution au développement socio-économique départemental de la Likouala

Année 2005

Juillet-septembre

- ouverture de la route de Dzanga dans la Sous-préfecture d'Enyellé ;
- aménagement de la piste d'atterrissage d'Enyellé afin de lui permettre d'accueillir les porteurs de douze tonnes ;
- construction du terrain de foot ball d'Enyellé (déforestation et nivellement du terrain, fourniture des poteaux et filets de but)
- construction d'un bureau de postes à Enyellé avec le logement du receveur

Année 2006

3^e trimestre

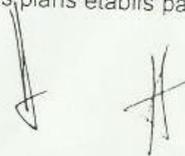
- construction de l'Ecole de Bissambi

Année 2007

2^{ème} trimestre

- construction de l'Ecole de Mimpoutou.

NB La construction des Ecoles sera réalisée sur la base des plans établis par la préfecture de la Likouala.



Le coût d'une Ecole est estimé à F CFA 20.500.000.

B.- Contribution à l'équipement de l'Administration Forestière

En permanence

- livraison chaque année de 2.000 litres de gas-oil aux Directions Départementales de l'Economie Forestière de la Likouala et de la Cuvette Ouest soit 1.000 litres par Direction.

Année 2005

2^e trimestre

- réfection des bâtiments abritant la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Likouala et le logement du Directeur (Toiture, peinture et plafond), à hauteur de 5.000.000 F CFA et équipement du logement du Directeur Départemental de l'Economie Forestière de la Likouala (antenne parabolique, un poste téléviseur, un réfrigérateur, avec fraiseur, un salon) et la construction de trois (03) placards muraux dans les chambres.

2 066
21113

Année 2006

2^e trimestre

- construction de la Brigade multi services de Mokabi-SA à hauteur de F CFA 15.000.000, sur la base d'un plan établi par l'administration forestière.

Dans le cadre du contrat de transformation industrielle n° 3/MEFPRH/DGEF/DF-SGF du 17 mars 2000, conclu entre le Gouvernement de la République du Congo et la Société et abrogé par la présente convention, celle-ci a déjà livré le matériel et réalisé des travaux, dont le détail est présenté en annexe 1.

Article 13: Les dispositions du présent cahier de charges particulier doivent obligatoirement être exécutées par la société, conformément à l'article 72 de la loi n° 16-2000 du 20 novembre 2000, portant code forestier.

Fait à Brazzaville, le 30 août 2005

Pour la Société,

Pour le Gouvernement,

Le Directeur Général,

Le Ministre de l'Economie Forestière
et de l'Environnement,

Philippe JEAN

Henri DJOMBO

Annexe : Détail des emplois

DESIGNATION	EMPLOIS EXISTANTS	EMPLOIS A CRÉER
		2006
Abatteur	4	
Aide Abatteur	4	
Aide Conducteur	6	
Aide		
Tronçonneur	4	
Chef de Chantier	1	
Chef d'Equipe	4	
Commis	4	
Conducteur	10	
Cryptogileur	1	
Marqueur	4	
Secrétaire	1	
Trieur	10	
Tronçonneur	4	
<i>Sous - Total</i>	<i>57</i>	
	Garage	
Chauffeur PL	6	
Chauffeur VL	1	
Chef Adjoint	1	
Electricien	2	
Aide Magasinier	3	
Magasinier	2	
Mécano CAT	3	
Aide Mécano		
CAT	3	
Mécano GE	1	
Mécano MCD	3	
Aide Mécano		
MCD	3	
Mécano STHIL	1	
Mécano VL	1	
Motor Boy	3	
Soudeur	2	
Tolier	1	

Tourneur	2	
Sous - Total	38	
SCIERIE		
Affûteur	2	1
Aide Affûteur	2	1
Aide Cubeur	3	2
Aide Deligneur	2	1
Aide Electricien	3	
Aide Palancier	4	
Aide Scieur	6	4
Cercleur	2	
Chauffeur PL	2	
Chef d'Equipe	2	
Conducteur	4	
Convoyeur	2	1
Cubeur	4	1
Deligneur	2	
Eboueur	6	
Electricien	2	4
Empieur	8	10
Manoeuvre	10	2
Marqueur	4	4
Palancier	4	
Scieur	6	
Secrétaire	1	
Soudeur	1	

[Handwritten signature]

[Handwritten mark]

Trieur	8	4
Tronçonneur	2	1
Sous - Total	92	36

SERVICES GENERAUX

Aide cuisinier	1	
Assistant Sanitaire	1	
Infirmier	1	
Jardinier	1	
Ménagère	2	
Menuisier	2	
Sage Femme	1	
Sous - Total	9	

ADMINISTRATION

Chef personnel	1	
Commis Production	1	
Comptable	1	
Passeur Douanes	1	
Secrétaire Secrétaire admini	1	
Sous - Total	6	

AMENAGEMENT

Sup Technique	1	
Opér Saisie		
Carto	1	
Secrétaire	1	
Inventoriste	9	
Sous - Total	12	

TOTAL GENERAL	214	36
--------------------------	------------	-----------



Handwritten marks consisting of several vertical and diagonal lines, possibly a signature or initials.

Annexe I : Matériel livré, travaux réalisés au profit de l'Administration Forestière et des populations locales du Département de la Likouala, dans le cadre du contrat n° 3/MEFPRH/DGEF/DF-SGF du 17 mars 2000, entre le Gouvernement congolais et la Société MOKABI S.A

A.- Contribution à l'équipement de l'Administration Forestière

- livraison à la Direction Générale de l'Economie Forestière de :
 - un micro-ordinateur avec imprimante et système d'exploitation WINDOW 98 et logiciel pack office ;
 - deux (2) micro-ordinateurs portatifs.
 - dix (10) motos tout terrain Yamaha YT 115
 - un (1) groupe électrogène de 150 KVA (livraison et contribution à l'installation à hauteur de 5 millions F CFA) ;
 - un (1) rétroprojecteur avec écran
 - deux (2) véhicules Toyota BJ 79 ;
 - un (01) moteur hors bord 25 CV
- contribution à l'équipement de la Direction Générale de l'Economie Forestière en matériel et équipement technique pour les inventaires et l'aménagement des forêts, à hauteur de F CFA 10 millions ;
- contribution à l'achat des uniformes des agents des eaux et forêts, à hauteur de F CFA 10 millions ;
- participation à l'aménagement de quatre (4) bureaux du Ministère chargé des Eaux et Forêts à hauteur de F CFA 4 millions ;

B.- Développement socio-économique du Département de la Likouala

- réhabilitation et équipement de la résidence du Préfet du Département de la Likouala
- contribution à la réhabilitation et à la construction d'une (01) école et d'un (01) dispensaire à Mimpoutou
- contribution à la construction de la boucle de la Likouala (Boyélé-Dongou)
- construction de trois puits d'eau à Enyellé

Annexe II : Investissements déjà réalisés

Exploitation

- 04 Bulldozer Caterpillard D7G
- 02 Bulldozer Caterpillard D7H XR 2
- 06 Camions Bennes MCD
- 03 Camions Grumiers
- 02 Camions de personnels
- 02 Chargeuses Caterpillard 966 E
- 02 Chargeuses Caterpillard 980 C
- 01 Débardeur Caterpillard 528
- 01 Débardeur Caterpillard 545
- 02 Hangars structure métal
- 02 Manitou MC 50 CP
- 01 Niveleuse Caterpillard 120B
- 01 Niveleuse Caterpillard 140G
- 03 Remorques 10 T
- 03 Remorques à sciure
- 01 Remorque Coursons
- 03 Remorques grumiers
- 01 Remorque Porte-Char
- 01 TOYOTA HILUX LN166
- 03 TOYOTA HZJ79
- 01 TOYOTA HZJ80
- 01 Tracteur MF390
- 12 Tronçonneuses

Groupes électrogènes

- 01 Groupe électrogène 27 Kva
- 01 Groupe électrogène 37 Kva
- 01 Groupe électrogène 45 Kva
- 01 Groupe électrogène 110 Kva
- 01 Groupe électrogène 250 Kva
- 01 Groupe électrogène 375 Kva
- 01 Groupe électrogène Caterpillard de 50 Kva 400 V 50 Hz triphasé
- 01 Groupe électrogène Caterpillard de 150 Kva 400 V 50 Hz triphasé

Scierie – Affûtage

- 01 Affûteuse CANA – S
- 01 Banc de planage
- 02 Compresseurs Ingensoll
- 01 Déligneuse Monolame
- 01 Déligneuse Multilame
- 03 Ebouteuse Pendulaire
- 01 Ebouteuse Pneumatique
- 03 Potons à chaîne 10T
- 01 Rectifieuse VOLLMER



- 02 Scies CD 10 – 140
- 01 Scie Mmite W912 – ELEC
- 01 Scie Mmite W912 – TH
- 01 Scie reprise – 110
- 01 Soudeuse VANIETTI
- 01 Stelliteuse VOLLMER
- 01 Système Aspiration
- 01 Dégauchoiseuse
- 01 Raboteuse
- 01 Scie circulaire menuiserie
- 01 Scie ruban menuiserie
- 10 Ordinateurs complets
- 01 Communication Satellite
- 01 Pont Bipoutre de 16 m de portée d'une capacité de 5 tonnes
- 01 Scie à refendre Dolmar Ø de 1.80 m
- 01 Scie à ruban vertical de Ø 1800 avec chariot pneumatique à 3 griffes aménagement hydraulique Marque André
- 02 Déligneuses à lames mobiles, à commande électro-hydraulique Scolest 130 et Tayme
- 01 Déligneuse multilames à tapis pour récupération
- 01 Scie à ruban dosseuse-Rennepont Ø 14000
- 03 Ebouteuses à lames escamotables pneumatiques
- 02 Aspirateurs d'extraction de la sciure
- 01 Compresseur d'air comprimé à 8 barres avec sécheur et réservoir de 2 00 litres
- 01 Ensemble de mécanisation complète constitué de :
 - 01 Deck à grumes
 - 01 plage de reprise
 - 03 trains de rouleaux motorisés
 - 03 trains de rouleaux libres
 - 01 tourne grumes hydrauliques
 - 02 rouleaux traqueur pneumatiques
- 01 Ensemble de tuyauteries, gaines, câbles électriques, ferraille et accessoires des différentes machines prévu pour le montage et l'installation sur le site
- 02 Groupes d'affûtage Wollmer Cana-S/EMS
- 01 Banc à planer et tensionner les lames de scie à ruban jusqu'à 330 mm de large
- 01 Machine à stelliter les lames de scie à ruban
- 01 Affûteuse de lames de scie circulaires carbure
- 01 Rectifieuse de lames de scie circulaires carbure
- 01 Machine à repastiller les lames de scie circulaires
- 01 Soudeuse électrique de lames de scie à ruban jusqu'à 330 mm de large
- 01 Ensemble de petit outillage manuel pour salle d'affûtage
- 01 Tour mécanique
- 01 Fraiseuse à table
- 01 Scie alternative mécanique
- 01 Poste à souder à l'arc de 350 V 50 H

- 01 Poste à souder portatif
- 01 Ensemble d'outillage mécanique et électrique
- 01 Fourchette Caterpillard 966 pour manutention de grumes
- 01 Elévateur Manitou MC 60 pour manutention des colis
- Equipement complet de conditionnement des colis et de traitement des bois
- Stock de pièces de rechange et consommables de première nécessité.



Annexe III : Investissements prévisionnels

Unité : 1.000.000 F CFA

Désignation	2006		2007		2008		2009		2010	
	Qté	valeur	Qté	valeur	Qté	valeur	Qté	valeur	Qté	valeur
Scierie										
Camp travailleur										
Communications	2	10								
Compresseur			1	10						
Evacuation déchet			1	50						
Groupe Electrogène	1	30								
Installations	1	10	1	10						
Moulinière			3	150						
Plateau + remorque	1	50								
Scie Dédouleur 130			1	15						
Scie Deligneuse genre Ogam			2	20						
Scie Deligneuse multilames			1	80						
Scie Ebouteuse			4	20						
Séchoir 400m3 + chaudière	4	300								
Divers scieries						50		50		50
TOTAL scierie		400		355		50		50		50
Forêt										
Bennes			1	40						
Bulldozers			1	150			1	150		
Camp travailleur										
Chargeuses					1	150				
Citerne										
Débardeurs	1	150								

[Signature]

[Signature]

Grumiers					1	60	
Niveleuses							
Poste Soudure Scie mobile en forêt	1	20	1	10			
TRM	2	20	2	20	1	10	
Véhicule Léger					1	20	
Total forêt		190		220		180	210
Aménagement forestier et certifications		100		50		50	50
TOTAL GENERAL		690		625		280	310
							100

H

1